

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES.

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT :
Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » 14 » six mois.
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^e, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAR, LAFFITE BULLIER et C^e, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 28 mars 1865.

BULLETIN.

La discussion du projet d'Adresse a commencé hier au Corps législatif.

Un discours prononcé par M. Emile Olivier a été accueilli par la Chambre avec une faveur méritée. L'éminent orateur a résumé son programme en quelques mots : « Pas de révolution a-t-il dit, acceptation sincère du gouvernement actuel. Mais paix et liberté. La paix, pour que les libertés intérieures reçoivent le développement qui leur est dû ; la liberté, pour qu'il y ait à la fois sécurité et dignité dans le pouvoir et dans le pays. »

Nous lisons dans la *Correspondance Havas* : La situation actuelle du corps législatif relativement à la présidence, aurait, dit-on, été tranchée hier, et par une haute décision, M. le vice-président, l'honorable M. Schneider, serait confirmé ; au moins pour toute la session actuelle, dans son poste de successeur de M. de Morny. En d'autres termes, il ne serait pas pourvu au remplacement du feu président, et les noms resteraient dans l'état où ils sont. Il n'y a pas, en effet, péril en la demeure et la loi donne six mois au gouvernement, en cas de décès d'un député, pour faire appel aux électeurs et pourvoir à son remplacement.

Le journal le *Monde*, vient de recevoir un premier avertissement motivé par la reproduction d'un article de l'*Union de l'Ouest*, où il est affirmé, inexactement, dit l'arrêté ministériel, que M. de Sartiges aurait eu récemment un entretien avec le Saint-Père relativement à l'exécution de la convention du 15 septembre et au retrait des troupes françaises de Rome.

L'*Union de l'Ouest*, à Angers, a reçu un avertissement identique.

Les dernières nouvelles de Beyrouth sont du 12 mars. Elles annoncent l'apaisement du Liban. Les différends entre Daoud-Pacha et Joseph Karam s'aplanissent. Il en résulte une véritable amélioration pour le pays.

Les nouvelles d'Asie confirment les pertes des anglais dans le Boutan et le progrès des Russes dans le Khokand. On craignait une insurrection dans la capitale de l'Afghanistan.

Le duc de Brabant était parti pour la Chine.

Des dépêches de New-York du 16 mars annoncent l'occupation de Fayetteville par Sherman. Les fédéraux s'avancent vers le nord. Sheridan n'est qu'à 20 milles de Richmond.

M. Jefferson Davis a différé l'ajournement du congrès confédéré parce qu'il a une importante communication à faire.

Le coton capturé à Savannah ne sera pas envoyé en Europe.

J. REBOUX.

L'amendement suivant au projet d'Adresse a été déposé par MM. Kolb Bernard, Auzel, Buffet, Bucher de Chauvigné, de Grouchy, le baron de Ravinal, le marquis d'Andelarre, le comte Janvier de la Motte, Thomas Kercadez, le comte de Boigne, Plichon, le baron de Coehorn, le comte de La Tour, Lambrecht, le comte de Chambrun, Godard-Desmarest, Pissard, le duc

de Marmier, de Chiseuil, le marquis de Grammont, le général marquis de Luzy-Pellissac, Conseil, Dein, de Parieu, de Wendel, le comte Napoléon de Champagne.

§ 19. Au lieu de : « Maintien de l'indépendance du Saint-Siège. »
Mettre : « Avec le maintien de la souveraineté territoriale du Saint-Siège, condition de son indépendance. »

Cinquante-six députés, appartenant pour le plus grand nombre à la majorité conservatrice et libérale, ont déposé un amendement sur le § 8 de l'Adresse, relatif à l'impulsion à donner à l'initiative individuelle et à l'esprit d'association. Voici le texte de cet amendement :

« Peut-être serait-il utile que le gouvernement étudiat la question de savoir si, par suite de la transformation de la richesse et des changements dans les mœurs qui en ont été la conséquence, nos lois de succession n'appelleraient pas des modifications favorables à l'extension des droits du père de famille. »

On lit dans le *Moniteur* :

« Les troubles qui ont éclaté, au commencement de février, dans les deux principales villes du Pérou, ont fourni aux agents du Gouvernement de l'Empereur, et en particulier à notre vice-consul au Callao, l'occasion de se distinguer par leur courage et leur dévouement. »

« On sait que, peu de jours après la conclusion de la paix entre l'Espagne et le Pérou, l'amiral Pareja crut pouvoir autoriser cent cinquante officiers et marins de son escadre à descendre à terre. Tandis que les uns se rendaient à Lima, les autres, restés au Callao, ne tardèrent pas à être assaillis à l'improviste par des attroupements d'individus armés de bâtons et de pierres ; poursuivis dans les rues et jusque dans les maisons, plusieurs reçurent des blessures graves ; un sous-officier même fut massacré en se défendant héroïquement. »

« A la nouvelle des dangers que courraient ses marins, le vice-consul de France, M. Truy, n'a pas hésité à se précipiter à leur secours. Il a réussi à en arracher plusieurs des mains de la foule furieuse et à protéger leur embarquement ; il a repris aux assassins le cadavre défiguré qu'ils traînaient par les rues ; il a empêché la dévastation de divers magasins possédés par des Espagnols ; et ce n'est qu'après cinq heures de lutte que, grièvement blessé sur un pavé, il a dû se retirer. »

« En outre, le général du consulat général de France à Lima recevait de M. Truy, par voie télégraphique, deux avis successifs qui lui permettaient de réunir en temps utile, à l'hôtel consulaire, les officiers et marins espagnols répandus dans la ville, et de les couvrir de la protection du drapeau français pendant la durée de l'émeute. »

« Voulaient récompenser par un témoignage de sa haute satisfaction la conduite courageuse de M. Truy, S. M. l'Empereur a daigné lui conférer, sur la proposition de Son Exc. M. Drouyn de Lhuys, et par décret du 22 de ce mois, le grade de chevalier de la Légion d'honneur. »

Le *Monde* a reçu un premier avertissement, dont voici le texte :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur :

Vu le numéro du *Monde* du 25 mars, lequel reproduit, à la troisième page du journal, un article de l'*Union de l'Ouest*, commençant par ces mots : « On lit dans l'*Union de l'Ouest*, » et finissant par ceux-ci : « Pour extrait : Cahuzac. »

Considérant que l'auteur de cet article affirme que l'ambassadeur de France à Rome, M. le comte de Sartiges, aurait eu

récemment un entretien avec le Saint-Père relativement à l'exécution de la convention du 15 septembre 1864 et au retrait des troupes françaises d'occupation de Rome ;

Considérant que M. le comte de Sartiges n'a pas eu avec le saint-père, l'entretien auquel le *Monde* fait allusion, et que les détails ridicules que ce journal donne sur la demande d'audience qu'il prétend avoir été formée par M. de Sartiges et sur les matières qui auraient été traitées dans cette audience sont de pure invention ;

Qu'ainsi les nouvelles contenues dans l'article précité sont entièrement fausses et pour but de jeter le trouble dans les esprits.

Vu l'article 32 du décret organique du 17 février 1852 sur la presse ;

Arrête :

Un premier avertissement est donné au journal le *Monde*, dans la personne de M. Taconet, propriétaire-gérant de cette feuille, et dans celle de M. Cahuzac, signataire de l'article. — Boudet.

L'*Union de l'Ouest* a reçu un avertissement conçu dans les mêmes termes.

On écrit d'Alexandrie, le 16 mars :

« La révolte des Arabes de la Haute Egypte est aujourd'hui complètement réprimée ; les Bedouins sont tous venus faire leur soumission et exprimer au vice-roi leur regret de s'être laissés entraîner par leur chef qui, du reste, a payé de sa vie sa rébellion. »

« S. A. qui s'était rendue dans la Haute Egypte avec sa maison est rentrée, aujourd'hui, au Caire, en parfait état de santé. »

« Sir Bulwer est à Alexandrie depuis quelques jours ; il se promène chaque jour dans tous les quartiers de la ville, et habite un palais que le gouvernement a mis à sa disposition. Sir H. Bulwer se dispose à partir prochainement pour la Syrie où il va sans doute compléter son voyage d'exploration de l'empire turc. »

« Depuis quelques années un travail considérable s'est accompli en Egypte. S. A. le vice-roi s'est efforcé de moraliser le peuple qu'il gouverne et de l'élever au niveau des nations les plus civilisées en l'initiant à tous les progrès industriels. L'Egypte est couverte de fabriques mues par la vapeur ! il me suffira de vous dire pour vous faire apprécier le nombre des fabriques que la statistique de 1864 donne un million 200,000 tonneaux de charbon entrés dans le port d'Alexandrie pour les besoins du pays. On compte des villages qui, il y a deux ans, ne savaient pas ce que c'était que la vapeur et qui possèdent aujourd'hui 20 à 25 usines à vapeur. Le village de Zagazy en possède trente ; les charriées à vapeur ont remplacé les bœufs et les pompes à vapeur les misérables fakies (norias) ; les travaux publics ont reçu une vive impulsion ; le réseau des chemins de fer se complète, les canaux, cette source de la richesse du pays, sont entretenus avec soin ; une nouvelle ville se crée au Caire ; une distribution d'eau pour la ville du Caire est donnée à un ingénieur français, M. Cordier, bien connu en Europe pour des travaux de ce genre et qui a déjà doté Alexandrie d'une distribution d'eau qui fait l'admiration de tout le monde ; un port intérieur va être creusé dans le lac Marioutis, avec des bassins de radoub et des docks capables de contenir les produits d'exportation et d'importation ; les quais du vieux port et la douane sont données à l'entreprise ; le pavage de la ville est en cours d'exécution ; les travaux du grand canal d'eau douce allant du Caire à Suez marchent sans relâche : 30,000 hommes de la réserve y travaillent continuellement, et tout cela se fait sans bruit et passe inaperçu pour ceux qui n'observent pas... »

Les journaux anglais nous apprennent que la grève du Staffordshire paraît être

entrée dans une nouvelle phase. Grâce à la logique du comte de Lichfield, lord lieutenant de la contrée, les maîtres de forges ont consenti à une entrevue avec les délégués des ouvriers. Dans cette réunion, qui sera présidée par le comte de Lichfield, il est probable que les parties adverses pourront s'entendre sur la question d'arbitrage, dont jusqu'à présent la majeure partie des maîtres des forges n'ont pas voulu entendre parler.

S'il faut en croire la *Patrie* l'échec éprouvé par les Anglais dans le Boutan est plus considérable qu'on ne le dit à Londres. Un régiment d'infanterie, surpris par des forces très-nombreuses, aurait été presque entièrement détruit et plusieurs officiers du corps expéditionnaire auraient été faits prisonniers et envoyés à Bism, capitale de la principauté. On assure que le vice-roi de l'Inde qui a soumis et fait adopter à Londres l'idée d'annexer le Boutan au Bengale, va organiser une nouvelle expédition, qui sera beaucoup plus importante que la première.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 26 mars.

Le *Morning-Post*, répondant au *Journal des Débats*, indique les conditions auxquelles le Pape pourrait venir résider en Angleterre.

Le même journal donne quelques détails sur les difficultés que rencontre la conclusion d'un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Autriche.

Malte, 26 mars.

Les avis de Shanghai du 9 février portent que les Taepings occupent toujours Chang-Chou. Leur chef a publié un manifeste dans lequel il engage les populations à se soumettre à son autorité en leur offrant sa protection. Le chef des Taepings propose un arrangement avec les puissances étrangères. L'insurrection des Mohomdains dans la province de Houan fait des progrès.

Rien d'important au Japon.

Francofort, 26 mars.

La *Gazette de la Bourse* dit que la Chambre de Commerce a résolu à l'unanimité, dans sa séance d'hier soir, de proposer au Sénat le baron Charles de Rothschild pour représenter la ville de Francofort à la commission de l'enquête sur les Banques qui a été ordonnée par le gouvernement français.

Berlin, 26 mars.

On assure que, dans le conseil des ministres, tenu hier sous la présidence du roi, il a été adopté un article additionnel au projet de loi de réorganisation militaire. Le contingent annuel serait réduit au chiffre de 65,000 hommes afin d'obtenir l'assentiment de la chambre des députés. Cette modification au projet de loi aurait reçu la sanction royale.

Messine, 26 mars.

Les nouvelles d'Asie confirment les pertes des Anglais dans le Boutan et les progrès des Russes dans le Khokand. — On craignait une insurrection dans la capitale de l'Afghanistan.

Le duc de Brabant était parti pour la Chine.

New-York, 16 mars.

Un rapport de Lee dit que le général confédéré Bragg a attaqué les fédéraux, le 8, avant l'occupation de Kingston et qu'il les a repoussés sur une distance de trois milles, en leur faisant 1500 prisonniers. Les fédéraux auraient eu beaucoup de morts et de blessés et auraient perdu trois canons. Du côté des confédérés les pertes seraient légères.

Le général fédéral Schofield mande que Bragg, étant revenu à la charge, le 10, a été repoussé avec de grandes pertes.

New-York, 16 mars.

Les avis du Pérou et du Chili constatent que la tranquillité règne dans ces deux pays. La Colombie a déclaré la guerre à l'Equateur.

Le gouvernement canadien a demandé un crédit d'un million de dollars pour les travaux de défense du pays et de 350,000 dollars pour l'armement des volontaires.

New-York, 16 mars.

On croit que Richmond sera prochainement évacué.

M. Lincoln a donné l'ordre que tout citoyen entretenant des rapports avec les confédérés fut arrêté et retenu en prison jusqu'à la fin de la guerre.

La première partie de l'emprunt de 600 millions de dollars sera émise au mois de juin.

New-York, 16 mars, soir (par le Canada).

L'occupation de Fayetteville par Sherman est confirmée. Les fédéraux s'avancent vers le nord. Schofield a occupé Kingston. Sheridan a détruit sur une vaste étendue les lignes ferrées aboutissant à Lynchburg et on assure qu'il n'est qu'à vingt milles de Richmond.

M. Jefferson Davis a différé l'ajournement du Congrès confédéré parce qu'il a une importante communication à lui faire.

Le coton capturé à Savannah ne sera pas envoyé en Europe.

Or, 165 3/4. Change sur Londres 108 1/4. Bonds 109 3/4. Coton 65.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

VILLE DE TOURCOING.

EMPRUNT DE 600.000 FRANCS
autorisé par la loi du 6 avril 1864

Pour la Construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville.

ÉMISSION DE 550.000 FRANCS D'OBLIGATIONS DUDIT EMPRUNT.

Le Maire de la ville de Tourcoing, Chevalier de la Légion d'honneur, donne avis qu'une souscription est ouverte au Secrétaire de la Mairie de cette ville, pour fournir les fonds d'un emprunt de 550,000 francs, remboursable en onze annuités.

Il sera créé 550 obligations de 1,000 fr. chacune, payables au porteur et produisant intérêt à cinq pour cent l'an.

Les intérêts courront à dater du 1^{er} avril 1865 et seront payés par semestre aux époques des 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année, au moyen de 23 coupons de 25 francs à détacher de chaque titre.

Le 1^{er} août de chaque année, le sort désignera les obligations qui seront remboursées le 1^{er} octobre suivant.

Les remboursements auront lieu dans les proportions suivantes :

1866	50 obligations
1867	50
1868	50
1869	50
1870	50
1871	50
1872	50
1873	50
1874	50
1875	50
1876	50

Les intérêts, ainsi que les obligations